



INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

Une délégation de l'UT2J s'est rendue au Ministère de l'enseignement supérieur fin novembre pour la **négociation de notre COMP 2025-2027** (Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance). Notre projet a été bien accueilli et la cohérence de la trajectoire de l'UT2J a été saluée. C'est là une reconnaissance très appréciable du travail porté depuis des années par notre établissement. Le MESR a incité notre université à poursuivre sur cette ligne, tout en consolidant sa capacité de pilotage dans l'ensemble des domaines d'activité, et particulièrement les cœurs de mission que sont les formations et la recherche. L'enjeu pour notre université est une enveloppe de 4 millions d'euros sur trois ans, avec les réserves liées aux annonces budgétaires étatiques. Il semble cependant que le MESR ait réussi à sanctuariser les enveloppes du COMP pour ne pas léser les universités se trouvant dans des vagues différentes (UT2J est en 3e et dernière vague). L'arbitrage financier de la vague 3 des COMP se fera fin janvier et la réponse aux établissements est attendue en février. Il a été rappelé qu'un bilan des réalisations sera à présenter au rectorat chaque année, dont dépendra la confirmation ou non des sommes initialement envisagées.

Par décret en date du 26 novembre 2024, la **COMUE de Toulouse** a pris le nom de « Communauté d'universités et d'établissements de Toulouse », autrement dit « COMUE de Toulouse ».

Par décret du 4 décembre 2024, le **nouvel Établissement Public Expérimental "Université de Toulouse"** a été créé. Son existence est effective depuis le 6 décembre 2024, au lendemain de la publication du décret au Journal officiel. L'Université Toulouse 3 - Paul Sabatier disparaîtra au 1er janvier 2025.

BUDGET RECTIFICATIF N°2 (BR2) 2024

Le BR2 est un budget dit « de clôture », pour arriver en fin d'année civile à un état de nos comptes le plus proche possible de ce que sera le compte financier, produit en mars de l'année suivante. **Plus le BR2 est précis et fiable, plus la construction du Budget Initial (BI) suivant est solide (voir point suivant)**. En l'occurrence, le BR2 2024 a été réalisé dans cet esprit et le CA sera amené à se prononcer en mars 2025 sur le compte de résultat 2024.

Au final le BR2 se conclut par un apport au fonds de roulement de +6,6 millions d'euros. C'est là l'effet du différentiel entre les crédits ouverts mais finalement non consommés. Le **fonds de roulement (FDR)** de l'UT2J atteint ainsi les 13,3 millions (équivalant à 24 jours de fonctionnement, au-dessus du seuil prudentiel demandé par nos tutelles qui est de 15 jours). Ce niveau de FDR est 3 fois plus élevé que celui qui avait été annoncé au Budget Initial 2024.

Malgré tout, le résultat prévisionnel pour 2024 est négatif à hauteur de 8 millions d'euros. Les **principales raisons de ce déficit sont bien connues et ont déjà été présentées** : l'augmentation de la masse salariale due à la non-compensation par l'État des augmentations du point d'indice et due au Glissement Vieillesse et Technicité (GVT). La politique gouvernementale d'assèchement des fonds de roulement des universités trouve ici sa traduction très concrète. À ceci s'ajoute la forte inflation sur 2024 et la hausse globale du volume de nos activités.

La vice-présidente aux Moyens et à la prospective, ainsi que la directrice générale des services adjointe aux Finances, également directrice de la Direction des Affaires financières (DAF), ont partagé les perspectives financières pour les années à venir : l'UT2J entend **poursuivre le renforcement de sa maîtrise budgétaire et de sa capacité de prévision pluriannuelle**, qui sont essentielles pour affronter les temps difficiles qui s'annoncent. Dans ce contexte, la dynamisation de la recherche de financements extérieurs reste d'actualité.

Les élu·es Ensemble pour l'Université soutiennent fortement la présidente de l'UT2J dans son engagement au niveau national pour la défense des budgets des universités. Il est incompréhensible que les universités, lieux de formation des générations à venir, garantes, voire gardiennes, des valeurs piliers de la démocratie, se voient fragilisées par des choix politiques de court terme, qui mettent en danger l'avenir de la Nation.

Pour autant, voter contre ce BR2 en guise de protestation contre la politique gouvernementale n'aurait débouché, pour notre communauté, que sur une situation encore plus dégradée.

Le BR2 a été adopté par 22 voix pour et 12 contre.

BUDGET INITIAL 2025

Le budget qui nous a été proposé a été construit sur la base des **dialogues de gestion qui ont eu lieu avec l'ensemble des composantes et des services de l'université**. Il s'est également logiquement appuyé sur le **projet d'établissement** et la **lettre d'orientation budgétaire 2025**. Il se place dans le contexte de contraintes financières mentionné plus haut, plus fortes encore par rapport au budget 2024 : une nouvelle augmentation de la masse salariale (nouvelle hausse du point d'indice en juillet 2024, prélèvement de 2 millions supplémentaires pour les pensions -- 4% du CAS Pension --,) des recettes incertaines dues à la difficulté financière nationale et à celle des collectivités. En positif, en revanche, le budget prévisionnel prévoit 2 millions d'euros issus du futur COMP (voir plus haut), fléchés sur les grands enjeux de l'université : évolution des formations, dynamique de la recherche, réussite étudiante, transition écologique et responsabilité sociale, qualité du pilotage, meilleure communication... Enfin, l'élaboration du BI a été rendue compliquée par des demandes ministérielles chaotiques dernièrement, des informations incertaines et un calendrier plusieurs fois modifié.

Le choix a donc été fait d'une **construction budgétaire prudente**, au plus proche des besoins réels (via des notes d'opportunité émises par les services et les composantes) et non plus sur la base d'une reconduction des enveloppes de l'année précédente, comme cela était le cas jusqu'à présent. Le choix a également été fait de maintenir les actions prévues dans la lettre d'orientation budgétaire, qui faisait suite au débat d'orientation budgétaire que nous avons eu il y a quelques mois en CA, contrairement à d'autres établissements qui les ont abandonnées. Ces actions concernent l'ajustement de la dotation horaire et du référentiel, la revalorisation du régime indemnitaire des personnels BIATSS fonctionnaires, l'amélioration de la trajectoire des BIATSS contractuels, la poursuite de la revalorisation des enseignants-chercheurs en appui de la LPR, les actions sociales, etc.

Au final, le budget initial 2025 présente un **solde négatif** de 10 millions, qui mène le fonds de roulement à +3,3 millions, soit en-deçà du seuil prudentiel. Toutefois, il est rappelé que **les ressources prises en compte pour le BI sont inférieures au futur compte de résultat 2024**, ce qui permettra vraisemblablement de proposer un BR1 2025 avec davantage de recettes. **L'année 2025 pourrait donc être à l'équilibre, mais la tendance dans toutes les universités est très inquiétante, et notre avenir est particulièrement menacé.**

Face à cette situation, la présidente a proposé qu'une **réflexion supra-partisane** soit conduite sur le périmètre du CA, permettant de circonscrire les questions et de définir les leviers susceptibles d'améliorer nos marges de manœuvre financières. Il s'agirait, entre autres, de réfléchir à la manière dont un système de redistribution pourrait être imaginé sur la base des différentes sources de financements actuels.

Notre groupe d'élu.es a eu l'occasion d'exprimer sa position face à cet état de fait : nous reconnaissons avant tout le **travail important fait par nos collègues des services financiers et la Vice-présidente déléguée aux moyens**. Nous ne pouvons bien entendu pas être optimistes face à l'évolution des moyens alloués à l'enseignement supérieur. Mais, même face à une situation aussi inquiétante, il nous apparaît que le principe de réalité implique de voter le budget proposé, qui nous semble honnête et réaliste, et de participer à l'effort collectif de maintien de la continuité du service public.

Le budget est adopté avec 22 voix pour et 12 contre.

MOTION

Dans le prolongement des actions collectives portées par les gouvernances des universités et auxquelles s'est associée la Présidente Emmanuelle Garnier, le CA a proposé une motion visant à alerter sur la situation budgétaire des universités.

« Les membres du CA de l'UT2J réunis en séance plénière, le 10 décembre 2024 déplorent que les universités françaises, piliers essentiels de la formation supérieure et de la recherche publique, ainsi que du dynamisme de nos territoires, soient aujourd'hui confrontées à des menaces graves, conséquences de choix politiques et budgétaires gouvernementaux.

Nous demandons à l'Etat et au futur gouvernement de redonner aux universités les moyens d'assurer correctement leurs missions de service public. »

Motion votée à 31 voix pour et 3 abstentions

RESSOURCES HUMAINES : CAMPAGNE D'EMPLOI BIATSS 2024

Après celles des enseignant-es et enseignant-es-chercheur-es votées dans des CA antérieurs, c'est la campagne des emplois BIATSS pour 2025 qui nous a été présentée.

Le vice-président du CA propose pour 2025 une liste de 17 postes donc 15 seront ouverts au concours. À ces postes s'ajouteront ceux qui seront recrutés en cours d'année suite à des mutations ou départs à la retraite (ce fut le cas pour 19 postes l'an dernier).

Le VP indique la volonté d'articuler la campagne d'emploi et un processus de titularisation des contractuel-les, incitant les agent-es à passer les concours internes.

La campagne d'emploi BIATSS est adoptée avec 22 voix pour et 12 contre

FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Comme chaque année, nous devons fixer les **capacités d'accueil des formations auxquelles les étudiant-es candidatent via les plateformes Parcoursup et Mon Master**. Cette année, il nous est demandé de distinguer deux types de capacités : celles qui seront effectivement utilisées par les plateformes, et celles, supérieures, correspondant à la capacité totale réelle, intégrant le contingent des étudiants qui redoublent, prennent une année de césure ou accèdent à la formation par d'autres biais (étudiant-es internationaux notamment). Cette modification va mieux refléter au final la réalité en se rapprochant des effectifs des années précédents et prendre en compte les contraintes (salles, enseignants, encadrement, administration).

Nous avons voté **l'ouverture à l'alternance du master « Ingénierie d'accompagnement et d'intervention pour une société inclusive (IDAI) »**, porté par l'INSPE dans la mention « Pratique et ingénierie de la formation ». Comme pour les autres formations dans ce cas, l'ajout des heures nécessaires sera financé par les recettes de l'alternance.

VIE INSTITUTIONNELLE

Lors de ce CA, il nous a été soumis la **lettre d'engagement pour l'association de l'UT2J au nouvel établissement public expérimental (EPE) « Université de Toulouse »**. Il s'agit avec cette lettre, d'officialiser le fait que l'UT2J sera membre associée de l'EPE. Une première version de cette lettre avait été partagée et discutée en groupe de travail du CA de l'UT2J. Suite aux discussions menées avec l'université Paul Sabatier, une nouvelle version a été stabilisée, qui propose un meilleur équilibre entre les parties, en explicitant les engagements des deux parties. Ce point a fait l'objet d'une communication de la présidente à l'ensemble de la communauté.

La lettre a été adoptée avec 22 voix pour, 11 contre et 1 abstention.

Dans le même registre, nous avons validé le fait que ce soit la présidente Emmanuelle Garnier qui soit la représentante de l'UT2J au Conseil d'administration de l'EPE. La place centrale qu'elle a occupée dans les négociations en amont la rend la plus à même de défendre le rôle de l'UT2J dans cette phase critique de mise en place de l'EPE comme véhicule de notre projet de site.

Nous avons également reconduit les **représentant-es des enseignant-es, enseignant-es-chercheur-es et chercheur-es désigné-es par le CA au nouveau conseil du SCD**. Étant donné la proximité des élections des collèges des usager-es aux conseils centraux, il est décidé que les représentant-es des étudiant-es au conseil du SCD seront élu-es à partir de février 2025.

Comme décidé lors de sa présentation en CA en avril, nous avons eu une présentation des **dernières évolutions du nouveau dispositif de traitement des signalements**. La présentation du dispositif a été réalisée à 27 reprises devant des collectifs de travail de l'université (bureaux de composantes). Anne Przewozny, référente signalements de l'établissement (information du CA de septembre), s'appuiera pour mener sa mission sur les référent-es dites « thématiques » (harcèlement, VSS, handicap, déontologie, etc.) et sur le vivier des écoutant-es, qui ont été sollicités et qui sont actuellement en cours de formation. C'est également le cas des futur-es enquêteur-trices et des assistant-es. La plateforme de recueil des signalements est actuellement en cours de paramétrage et de test, elle sera ouverte début janvier. À cette occasion, il est rappelé que ce nouveau dispositif complète, mais ne se substitue pas aux autres moyens dont disposent les personnels, notamment la régulation de proximité dans les composantes, l'interpellation des chef-fes de service, et les fiches de signalement SST. Enfin, un travail de précision des circuits d'information et de communication est en cours.

Enfin, la présidente a informé le CA de la **nomination d'une nouvelle référente déontologue pour notre université en la personne de notre collègue Blandine Pennec**.